

DECRET N°70-145/CP/SGG

du 2 Juillet 1970

chargeant Mr Théophile PAOLETTI, Ministre  
de l'Information et du Tourisme, de l'inté-  
rim de Mr Edmond DOSSOU-YOVO, Ministre de  
l'Education Nationale, de la Culture, de la  
Jeunesse et des Sports  
-----

LE PRESIDENT DU CONSEIL PRESIDENTIEL,  
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Déclaration du 30 avril 1970, instituant un Conseil  
Présidentiel ;  
VU l'Ordonnance N°70-34/CP du 7 mai 1970, portant charte  
du Conseil Présidentiel ;  
VU le Décret N°70-81/CP du 7 mai 1970, portant formation  
du Gouvernement,

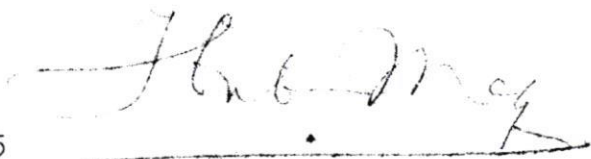
D E C R E T E :

Article 1er - Pour compter du 29 juin 1970, Mr Théophile PAOLETTI,  
Ministre de l'Information et du Tourisme, est chargé de l'intérim  
du Ministre de l'Education Nationale, de la Culture, de la  
Jeunesse et des Sports, pendant l'absence de Mr Edmond DOSSOU-YOVO.

Article 2 - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 2 Juillet 1970

par le Président du Conseil  
Présidentiel, Chef de l'Etat,  
Chef du Gouvernement,



Ampliations : PCP 6 - CS 6 - CES 5  
MEN-MIT 4 - Ministères 9 - MCP 4  
SGG 4 - IAA-DCCT-DN-JORD-IGF 5  
JORD 1. DEP-DGAJL-Dtton Stat.6

Hubert MAGA